

La transition agroécologique : défis et enjeux

Déclaration du groupe de l'artisanat

Il y a deux ans, la loi d'Avenir pour l'agriculture et l'alimentation a consacré la place de l'agroécologie dans les orientations de la politique agricole française, et arrêté un plan d'actions pour favoriser l'évolution vers ce nouveau modèle de production articulant performances économiques, sociales et environnementales.

Si l'agroécologie a déjà séduit certains agriculteurs, nombreux sont ceux qui se montrent prudents ou circonspects.

En effet, il s'agit de remettre en cause des méthodes de production qui ont cours depuis des décennies et qui ont porté leurs résultats comme l'atteste la position de la France au sein de l'UE sur le marché agricole et agroalimentaire.

Pourtant, les défis climatiques et environnementaux, tout comme l'évolution des attentes sociétales à l'égard de l'alimentation, conduisent à questionner certaines pratiques traditionnelles de production.

L'avis récent du CESE sur les circuits de distribution alimentaire l'a souligné ; les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la qualité de leur alimentation et ils s'intéressent davantage aux conditions de fabrication et aux lieux de production de la nourriture qu'ils achètent.

Les échanges qui ont présidé à l'élaboration de cet avis nous ont montré combien la transition vers l'agroécologie pouvait se heurter à une diversité d'interrogations et de craintes chez les agriculteurs comme chez d'autres représentants des filières alimentaires.

Cela nous semble légitime car les changements à opérer sont profonds et porteurs d'incertitudes.

Il est donc primordial de prévoir les accompagnements nécessaires pour conduire cette transition dans les meilleures conditions possibles.

À ce titre, l'avis passe en revue une série de leviers à actionner pour lever un maximum de freins : formations, conseils, soutien aux démarches collectives pour capitaliser sur les expériences et mutualiser les investissements, aides financières européennes, nationales et locales...

Parmi les leviers identifiés, deux semblent particulièrement importants au groupe de l'artisanat.

Il s'agit tout d'abord d'impliquer l'ensemble des maillons des filières alimentaires, de l'amont à l'aval.

La grande distribution notamment doit s'engager à jouer le jeu, en réduisant ses exigences sur la standardisation des produits et en acceptant de payer au juste prix un accroissement de leur qualité.

De leur côté, les artisans et commerçants alimentaires de proximité, partenaires traditionnels des agriculteurs locaux, sont prêts à prendre toute leur part à travers la promotion et la valorisation des produits issus de l'agroécologie.

Il s'agit également d'assurer à ces productions un prix cohérent avec la plus-value qualitative qu'elles induisent pour le consommateur.

Cela suppose que celui-ci soit sensibilisé et correctement informé sur les modalités de production plus écologiques.

Mais au-delà de ces leviers, d'autres conditions doivent aussi être prises en compte pour rendre réaliste l'objectif de transition vers l'agroécologie.

Il importe de considérer les obstacles liés aux difficultés économiques qui frappent de nombreux agriculteurs. Ceux qui peinent à vivre de leur travail ne peuvent avoir ni la sérénité ni les capacités financières nécessaires pour s'engager dans un changement radical de leurs pratiques professionnelles.

C'est pourquoi il convient non seulement d'approfondir, pour chaque filière, l'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des nouvelles méthodes de production afin de limiter au maximum les risques liés au changement mais il convient également de prévoir une transition par étapes, en aidant ceux qui s'y engagent, tout en encourageant les autres à s'inscrire progressivement dans cette évolution.

Le groupe de l'artisanat a estimé que ces problématiques auraient pu être développées davantage par l'avis ; il a donc exprimé un vote de soutien majoritaire mais non total.